Proposé par : Lucy Axam - **Date :** 02 novembre 2026

Objet du postulat - Végétalisation des établissements scolaires de Terre-Sainte

Face au réchauffement climatique et à l'importance du bien-être des élèves, je propose que l'APEJ étudie la possibilité de végétaliser les cours et certains espaces intérieurs des établissements scolaires de Terre-Sainte.

L'idée serait d'installer des structures d'ombrage végétalisées dans les cours et des murs végétaux à l'intérieur des bâtiments, en commençant par un projet pilote à l'École Secondaire des Rojalets à Coppet, vu son architecture moderne, bétonné avec des grandes surfaces verticaux.

Les principaux avantages

- **Réduction de la chaleur :** créer des zones d'ombre et limiter les îlots de chaleur dans les cours souvent très minérales.
- **Bien-être des élèves :** offrir des espaces plus agréables et apaisants, favorisant la concentration et un meilleur climat scolaire.
- **Biodiversité :** encourager la présence d'oiseaux et de pollinisateurs tout en sensibilisant les élèves à l'environnement.
- **Espaces polyvalents :** aménager des lieux ombragés pour les pauses, la lecture et les activités pédagogiques en extérieur.
- **Amélioration du cadre scolaire :** rendre les espaces communs intérieurs et extérieurs plus accueillants.

Demande à l'APEJ

Par ce postulat, je demande que l'APEJ étudie :

1. La faisabilité technique et financière de ces aménagements.
2. La possibilité de réaliser un **projet pilote à l'École secondaire des Rojalets à Coppet**.
3. Les possibilités de financement, d'entretien et d'extension progressive aux autres écoles de Terre-Sainte si possible.

Conclusion

Végétaliser nos écoles serait une démarche concrète pour les adapter aux changements climatiques, tout en améliorant le quotidien des élèves et du personnel scolaire.

Un premier projet aux Rojalets permettrait d'évaluer les bénéfices de ces installations avant d'envisager leur déploiement dans d'autres établissements.